



PROGRAMME DE VEILLE 2023 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120

ALERTE N° 3 CONCERNANT ELIOR GROUP

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables de l'exercice des droits de vote dans les sociétés de gestion et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui a publié la version 2023 de ses « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise dans le cadre de son programme de veille. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.



ELIOR GROUP

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 23 FÉVRIER 2023

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTIONS 12 à 15 : Renouvellement et ratification de la cooptation d'administrateurs**

Analyse

Le Conseil d'Administration ne comportera à l'issue de l'assemblée que 25% de membres libres d'intérêts.

Derichebourg SA représenté par Daniel Derichebourg et Derichebourg Environnement représenté par Françoise Mahiou, en tant que représentants du principal actionnaire détenant 24,3% du capital, Emesa Private equity représenté par Inès Cuatrecasas, et Gilles Cojan en lien d'affaires, ne peuvent être qualifiés de libres d'intérêts.



Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2023 : II-B-1

L'AFG recommande que les conseils des sociétés du SBF 120 intègrent au moins :

- 50% de membres libres d'intérêts dans les sociétés non contrôlées,
- 33% de membres libres d'intérêts dans les sociétés contrôlées.

Pour le calcul des seuils il est entendu que les représentants au conseil des salariés et salariés actionnaires ne se trouvent pas comptabilisés.

S'agissant de sociétés de taille moins importante, leurs conseils doivent au minimum en toute hypothèse comporter un tiers de membres libres d'intérêts.

Pour être qualifié de « libre d'intérêts », l'administrateur ou le membre du conseil de surveillance ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêts potentiel. Ainsi il ne doit pas en particulier :

- être salarié, mandataire social dirigeant de la société ou d'une société de son groupe, ni l'avoir été dans les cinq dernières années ;
- être salarié ou mandataire social dirigeant d'un actionnaire significatif de la société ou d'une société de son groupe ;
- être salarié ou mandataire social dirigeant d'un partenaire significatif et habituel, commercial, bancaire ou financier, de la société ou des sociétés de son groupe ;
- avoir été auditeur de l'entreprise au cours des cinq années précédentes;
- être membre du conseil d'administration ou du conseil de surveillance de l'entreprise depuis plus de douze ans.



GOVERNANCE

1. Composition du conseil de surveillance d'ELIOR GROUP

Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Mandats		Comités			
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem	Strat
	Bernard Gault	PDG	Non-libre d'intérêts	100%	M	64	FR	5	2026	1	1				P
	Gilles Auffret	Administrateur référént	Libre d'intérêts	100%	M	76	FR	8	2024	0	1	M	P	P	
	Rosa Maria Alves	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	100%	F	57	PT	3	2024	0	1		M	M	
<input checked="" type="checkbox"/>	Emesa Private Equity. rep par Inès Cuatrecasas	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	33%	F	40	ES	Nouveau	2024	0	1		M	M	
	Fonds Stratégique de Participations rep par Virginie Duperat-Vergne	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	80%	F	47	FR	5	2026	1	1				
	Luc Lebaupin	Représentant des salariés	Non-libre d'intérêts	100%	M	44	FR	3	2024	0	1				M
<input checked="" type="checkbox"/>	Derichebourg SA rep par Daniel Derichebourg	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	M	70	FR	Nouveau	2026	1	1		M	M	
<input checked="" type="checkbox"/>	Derichebourg Environnement rep par Françoise Mahiou	Représentant d'actionnaire	Non-libre d'intérêts	100%	F	59	FR	Nouveau	2024	0	2				
<input checked="" type="checkbox"/>	Anne M. Busquet		Libre d'intérêts	100%	F	73	FR	7	2024	0	4		M	M	
<input checked="" type="checkbox"/>	Gilles Cojan	Liens d'affaires	Non Libre	100%	M	68	FR	9	2024	0	1	M			

2. Spécificités

La société ne se conforme pas aux recommandations de l'AFG qui préconisent l'existence de deux comités distincts de rémunération et de sélection.



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET

